

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### Séminaires de muséographie de l'Ecole du Louvre (2HA2070)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master en études muséales</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante:

Enseignant responsable : Prof. Pascal Griener, Université de Neuchâtel (bloc « Domaines & Méthodes »)

#### Objectifs:

Immersion durant une semaine dans un projet élaboré par un musée français. Deux places dans cinq séminaires organisés par l'Ecole du Louvre sont ouvertes aux étudiants de Master en études muséales. Les étudiants intéressés sont priés de s'annoncer auprès de l'adjointe à la direction du Master, durant la première semaine de cours du semestre d'automne.

#### Contenu:

Selon le séminaire : travail autour de l'exposition permanente, d'une exposition temporaire, des collections, d'un inventaire, d'une muséographie, etc.

#### Forme de l'évaluation:

En fonction des séminaires, définie par l'Ecole du Louvre.  
5 ECTS, éval. interne.

Echec : Veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

[http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38\\_01\\_DEF\\_UNINE\\_R\\_fish\\_26mai2015.pdf](http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf)

#### Pré-requis:

Enseignement réservée aux étudiants du Master en études muséales.

#### Forme de l'enseignement:

Nombre d'heures : 18

Les frais de logement sont à la charge des étudiants, l'Ecole du Louvre les faisant bénéficier, pour les séminaires se déroulant en région, de l'offre faite à ses propres élèves (logement pour un maximum de 150 € pour toute la durée des séminaires).